



**CTB**

**AGENCE BELGE  
DE DÉVELOPPEMENT**

# **RAPPORT ANNUEL 2010**

## **PROJET ALG0500711**

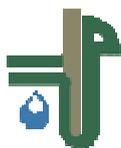


### **GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU DANS LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE CÔTIER ALGEROIS 02A**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE  
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**



**ROYAUME DE BELGIQUE**



**MINISTRE DES  
RESSOURCES EN EAU**



**CTB ALGÉRIE**

**AGENCE BELGE DE  
DEVELOPPEMENT**

## Table des matières

<b>1 FICHE PROJET .....</b>	<b>3</b>
<b>2 RÉSUMÉ .....</b>	<b>5</b>
<b>2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>5</b>
<b>2.2 POINTS SAILLANTS.....</b>	<b>5</b>
<b>2.3 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>6</b>
<b>3 EVOLUTION DU CONTEXTE.....</b>	<b>7</b>
<b>4 ANALYSE DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>9</b>
<b>4.1 ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET MODALITÉS D'EXÉCUTION .....</b>	<b>9</b>
<b>4.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE.....</b>	<b>10</b>
4.2.1 Indicateurs.....	10
4.2.2 Analyse des progrès réalisés.....	10
4.2.3 Risques & hypothèses .....	12
4.2.4 Critères de qualité .....	12
4.2.5 Impact .....	12
4.2.6 Leçons apprises et recommandations .....	13
<b>4.3 RÉSULTAT 1 .....</b>	<b>15</b>
4.3.1 Indicateurs.....	15
4.3.2 Bilan activités .....	15
4.3.3 Analyse des progrès réalisés.....	15
4.3.4 Risques et hypothèses.....	16
4.3.5 Critères de qualité .....	16
4.3.6 Exécution budgétaire .....	16
4.3.7 Leçons apprises et recommandations .....	17
<b>5 BÉNÉFICIAIRES .....</b>	<b>24</b>
<b>6 SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL .....</b>	<b>26</b>
<b>7 ANNEXES.....</b>	<b>27</b>

# 1 Fiche projet

Pays : ALGERIE  
Secteur et sous –secteur CAD : Politique des ressources en eau (14010)

- CMOE : 11 Octobre 2005
- Convention Générale au Développement du 10 Décembre 2002, ratifiée par décret présidentiel n°04-218 du 03/08/2004;
- Rapport d'identification 03/08037/al : 13 Juillet 2004
- CS : 29 Novembre 2004
- Rapport de formulation initial : 2005
- Rapport de formulation de l'extension : Juin 2007
- DTF initial : 2005
- DTF de l'extension, approuvé par CMCL (CCL) : 07 Juin 2009
- MTR : 26/03/2009
- Audit CTB Bxl : Décembre 2010
- Audit financier belge : janvier 2010
- Audit Controlling CTB Bxl : Juin 2010

## Description des résultats et objectifs :

- *L'objectif global du Programme est : le secteur de l'eau est géré d'une manière rationnelle et équitable dans une perspective de développement durable. »*
- *L'objectif spécifique du Programme est : les mécanismes de gestion intégrée des ressources en eau du bassin côtier algérois 02A sont mis en place, testés, validés et appropriés par les acteurs concernés.*
- *Les trois résultats du Programme sont :*

*R1 : Il existe un plan de gestion intégrée pour le bassin côtier algérois 02A, approprié par les acteurs.*

*R2 : Les acteurs sont mobilisés, organisés et ont acquis les compétences nécessaires pour participer activement et efficacement à la GIRE dans l'hydrosystème de la Mitidja et pour en diffuser les principes dans les autres bassins d'Algérie.*

*R3 : Dans l'hydrosystème de la Mitidja, des dispositifs pilotes sont réalisés, permettant de mobiliser l'ensemble des acteurs et de tirer des leçons pour la réplique de la démarche GIRE dans d'autres bassins.*

- Localisation géographique : Les 4 wilayas (régions) de : Alger, Tipasa, Blida, Boumerdès
- Groupes cibles : Comité du Bassin hydrographique ; Décideurs et Responsables du Ministère des Ressources en Eau (MRE) ; Gestionnaires des organismes sous tutelle du MRE ; Directions de l'Hydraulique des 4 wilayas ; Ministère de l'Agriculture ; Ministère de l'Environnement ; Consommateurs d'eau potable, agriculteurs, industriels, associations de protection de l'environnement, universitaires
- Date de démarrage de la prestation : 1 juin 2006
- Date de clôture de la prestation : 29 novembre 2011
- Modalités de gestion de la prestation: cogestion et régie
- Budget total de la prestation: 7.315.302 Euros
- Période couverte par le rapport : 1 janvier 2010 au 31 décembre 2010

- Personnes clés :
  - Président du CCL (SMCL) : Mr Zidane Merah, Secrétaire Général du Ministère des Ressources en Eau
  - Responsable du programme : Mr Tahar Aichaoui, Directeur des Études et des Aménagements Hydrauliques
  - Ordonnateur du programme : Mr Ahmed Nadri, Directeur des Ressources Humaines, de la Formation et de la Coopération
  - Co-Ordonnateur du programme : Mr Luc Vanbellingin
  - Membres de la SMCL (CCL) : Mr Zidane Merah (SG du MRE) ; Mr Abdelkrim Yamani (Sous Directeur au Ministère des Affaires Etrangères) ; Mr Rabah Boualit (Directeur a Ministère des Finances). Mr Ahmed Nadri ; Mr Luc Vanbellingin
  
- Instance partenaire : Ministère des Ressources en Eau ; Direction des Etudes et des Aménagements Hydrauliques

## 2 Résumé

### 2.1. Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Effizienz	Efficacité	Durabilité
Objectif Spécifique	C	C	D
Résultat 1	D	D	D
Résultat 2	D	D	D
Résultat 3	B	C	C

Budget (en euros)	Dépenses par année (en euros)	Dépenses totales année N (31/12/2010)	Solde budget (en euros)	Taux d'exécution global
<b>6.455.465</b>	2006 : 203.140 2007 : 349.180 2008 : 353.530 2009 : 747.280 2010 : 460.467	<b>2.113.597</b>	<b>4.340.519</b>	<b>33%</b>

### 2.2. Points saillants

- La formulation et le DTF se sont basés sur des hypothèses trop optimistes : les risques n'ont pas été appréciés valablement, entre autres :
  - La capacité de compréhension du concept GIRE et son appropriation ont été surestimées
  - Le programme est trop ambitieux
  - Les activités sont trop nombreuses, trop dispersées
  - Le territoire d'intervention est trop vaste
  - Les intervenants trop nombreux
  - Les responsables n'adhèrent pas à la démarche GIRE 4 ans après le démarrage du programme
  - L'Agence de Bassin Hydrographique (ABH-AHS) a été considérée comme structure clé dans la réalisation du programme, surtout les résultats 1 et 2, alors que cet organisme n'a pas le pouvoir qui lui a été prêté.
  - La plupart des bénéficiaires ne prêtent aucun intérêt aux activités qui les concernent
  - Le dispositif lié aux structures d'exécution et de suivi du DTF (Intervenants opérationnels, 7 comités de pilotages, Comité Technique de Suivi CTS) sont très contraignantes : trop d'organismes, trop de participants, trop de réunions...
- La réglementation en matière de marchés publics n'est pas toujours adaptée aux marchés du programme
- Le Comité de bassin hydrographique, indispensable pour réaliser l'objectif spécifique, n'est pas opérationnel

- Chacun des responsables du Ministère (les directeurs centraux et les organismes bénéficiaires) considèrent le programme comme une entité sous leur tutelle, et ils estiment que le coresponsable est à leur disposition.
- Le contact direct avec les responsables internes au secteur de l'eau ou externe (Agriculture, Environnement), est très limité
- Le contact avec les autres bailleurs de fonds n'est pas admis
- Instabilité du personnel représentant les directions centrales, les intervenants opérationnels et le personnel de la Direction du programme

## 2.3. Leçons apprises et recommandations

### Leçons apprises :

- Le programme ne semble pas répondre aux préoccupations du Ministère
- Le concept GIRE et sa démarche (Concertation des acteurs, participation citoyenne, partage des connaissances, diffusion de l'information..) n'est pas admis ni favorisé
- Le cadre institutionnel existe mais ne fonctionne pas
- Les acteurs désignés pour l'exécution du programme n'ont pas de mandat clair
- Avant de lancer le programme actuel, il aurait été utile de réaliser une phase préparatoire d'un (1) à deux (2) ans avec un budget limité à 1 Million d'euros maximum pour faire connaître le concept et la démarche, en faire admettre la démarche, déterminer précisément l'aptitude à réaliser un programme GIRE et à fixer la taille du projet.

### Recommandations :

- Créer un cadre légal de fonctionnement :
  - Par exemple, instituer par un arrêté (Ministères des Affaires Étrangères, Finances, Ressources en Eau, Agriculture, Environnement, Industrie) un comité interministériel de pilotage et supervision du programme
  - Donner un mandat au personnel affecté par le Ministère à la Direction du programme pour l'exécution du programme; l'équipe ainsi instituée sera chargée plus tard de porter le projet et de disséminer la démarche GIRE dans les autres bassins/sous bassin hydrographiques
  - Adapter la réglementation en matière de marchés publics au programme (les organes internes et externes de contrôle pourraient être créés parmi les membres du comité ci-dessus)
  - Travailler au niveau local avec les acteurs locaux du terrain ; les résultats à soumettre ensuite au Comité de bassin institutionnel
- Restreindre le territoire d'intervention à un sous – bassin hydrographique
- Restreindre considérablement le nombre d'activités pilotes

## 3 Évolution du contexte

### 3.1.1 Éléments sur lesquels l'intervention n'a pas, ou peu d'emprise

Au début de l'intervention :

- Indisponibilité des locaux pour héberger la Direction du Programme
- Difficultés à mettre en place les procédures pour l'exonération de la TVA
- Difficultés à mettre en place les mécanismes pour la passation des marchés

Au niveau du partenaire :

- Cadre institutionnel en relation avec le résultat 1: Mise en place du comité de concertation du bassin hydrographique pour élaborer le plan de gestion des ressources en eau
- Cadre institutionnel en relation avec l'Observatoire de l'Eau : Absence d'un texte législatif portant création de cet Observatoire
- Désignation de représentants stables et permanents des institutions impliquées dans la réalisation et l'exécution du programme durant toute sa durée
- Désignation des bénéficiaires de certaines formations (formation des responsables par exemple)
- Volonté unilatérale de certains acteurs à imposer des modifications aux activités sans l'avis préalable des structures concernées (SMCL) ; ceci entrave le démarrage de ces activités (exemple : les activités 'Assainissement') ;
- Les responsables des directions centrales du Ministère et des organismes bénéficiaires sous sa tutelle (intervenants opérationnels) considère le programme comme non prioritaire, et la direction du programme comme étant une structure négligeable qui serait à leur disposition pour exécuter sous leur tutelle les activités de chaque sous secteur : le programme GIRE est vu plutôt comme une contrainte que comme une opportunité.
- Implication active des structures bénéficiaires des activités dans l'élaboration des cahiers des charges, procédures d'appels d'offres, passation des marchés et suivi technique, en particulier des activités pilotes
- Pas de coordination entre les projets sectoriels : par exemple Plan National de l'Eau (PNE) ou PDARE (Plan Directeur d'Aménagement des Ressources en Eau)
- Absence d'informations et de coordination avec les programmes des autres bailleurs de fonds (UE, GTZ entre autres)
- L'application de la Réglementation algérienne en matière de marchés publics est partiellement applicable aux activités du programme
- Les procédures en matière d'exonération des taxes de douanes et d'importation connaissent des difficultés d'application

Au niveau de la CTB :

- L'identification, la formulation initial et de l'extension, le DTF initial et de l'extension n'ont pas du tout tenu compte des réalités locales en matière de fonctionnement des institutions internes et externes au secteur de l'eau, de prise de décision (par exemple, la formulation s'est basée sur l'ABH -AHS comme acteur central du programme, alors que cet organisme n'a aucun pouvoir dans la hiérarchie institutionnel du MRE)
- Le DTF prévoit des organes d'exécution du programme (CTS, Comités de

pilotages, intervenants opérationnels) qui ne peuvent pas être opérationnels tels que conçus.

- La consistance du programme, telle que formulé par le DTF est trop ambitieuse : Trop d'activités et de secteurs d'activités, trop d'intervenants, espace géographique trop vaste : 33 activités, qui contiennent elles – mêmes plusieurs sous- activités (en moyenne 5 sous – activités par activités, soit environ 165 projets)

### **3.1.2 Éléments sur lesquels l'intervention a une emprise**

- Concertation entre la CTB et le partenaire pour autoriser l'accès à l'information et le contact direct avec les autres bailleurs de fonds
- La CTB a recruté un Assistant Technique par intermittence (ATI) en appui à la direction du programme, qui s'ingère parfois dans sa gestion interne en y créant des tensions.
- La CTB devrait programmer une fois par semestre une réunion entre les différents programmes pour échange d'expériences
- De même, la CTB devrait programmer une fois par an à Bruxelles une rencontre avec les responsables des programmes de la région ou sous - région

## 4 Analyse de l'intervention

### 4.1. Ancrage institutionnel et modalités d'exécution

- Commentaires sur l'ancrage institutionnel  
**Score : Approprié**

Points forts	Points faibles
- Existence d'une convention générale au développement entre la Belgique et l'Algérie, ratifiée par Décret Présidentiel le 03/08/2004	
- Existence d'une convention spécifique (CS) au programme GIRE et du DTF annexé à la CS	- L'article 7 de la CS relatif à la passation des marchés est difficilement applicable en totalité - L'article 9 de la CS relatif aux taxes de douanes connaît des difficultés d'application - Les modalités d'exécution du DTF (chapitre 6), particulièrement les structures d'exécution et de suivi (chapitre 6.3) sont difficilement applicables
- Existence d'une Loi de l'Eau (2005)	- N'a pas prévu un Observatoire de l'Eau
- Existence d'un Décret exécutif portant sur le cadre de concertation en matière de gestion intégrée des ressources en eau (Janvier 2010)	- Le Comité de concertation (structure clé dans l'exécution du plan de gestion) prévu par le Décret n'est pas encore opérationnel
- Application de la Réglementation algérienne en matière de passation des marchés	- Le Code des marchés n'est pas adapté totalement aux spécificités du programme (par exemple, les organes de contrôle externes du Ministère ne veulent pas examiner les procédures de passation des marchés du programme)

- Commentaires sur les modalités d'exécution  
**Score : Peu approprié**

Points forts	Points faibles
- Existence d'un Dossier Technique et Financier (DTF) fixant les modalités d'exécution	- Les modalités d'exécution sont complexes et difficilement applicables ; les organes clés (comités de pilotages, intervenants opérationnels) ne sont pas fonctionnels ; les acteurs ne sont pas sensibilisés, ni motivés - Les représentants désignés des comités de pilotage et des intervenants opérationnels n'ont pas de mandat clair. - Les contacts avec les structures transversales hors secteur de l'eau sont limités - Les contacts avec les programmes des autres bailleurs de fonds ne sont pas autorisés
- Existence d'un mécanisme d'appui à la DP (Assistance technique par intermittence - ATi) efficace du point de vue technique et appui à l'organisation de la DP	- Depuis les 2 dernières missions de l'Ati, ingérence dans la gestion interne de la DP qui a créé des tensions.
- Existence d'une convention spécifique (CS) au programme GIRE et du DTF annexé à la CS	- L'article 7 de la CS relatif à la passation des marchés est difficilement applicable en totalité - L'article 9 de la CS relatif aux taxes de douanes connaît des difficultés d'application - Les modalités d'exécution du DTF (chapitre 6), particulièrement les structures d'exécution et de suivi (chapitre 6.3) sont difficilement applicables
- Existence d'une Loi de l'Eau (2005)	- Ne prévoit pas un Observatoire de l'Eau
- Existence d'un Décret exécutif portant sur le cadre de concertation en matière de gestion intégrée des ressources en eau (Janvier 2010)	- La mise en place du Comité de concertation prévu par le Décret n'est pas encore opérationnel

## 4.2. Objectif spécifique

### 4.2.1 Indicateurs

Objectif spécifique : Les mécanismes de gestion intégrée des ressources en eau du bassin côtier algérois 02A sont mis en place, testés, validés et appropriés par les acteurs concernés.					Progrès : C
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
Le plan de gestion existe après trois ans		x		- Feuille de route pour le plan de gestion existe, avec un groupe de travail local  - Consultation pour le recrutement d'un consultant méthodologique lancée	- Retard dans le lancement du plan de gestion : Le comité de bassin hydrographique n'est pas opérationnel  - Le groupe de travail local (créé sur initiative de la DP)n'a pas de mandat officiel
Après cinq ans, il existe des nouvelles sessions de formation continue				- Un programme de formation pour l'année 2011 a été établi avec le soutien de l'Ati et du backstopping ; il sera exécuté à partir de février 2011	- L'activité 'formation des formateurs' n'a pas réussi : les personnes ressources qui ont été formés ont été changées par leurs structures employeurs ; Celles qui restent ne sont pas en mesure de jouer le rôle de formateur
Les résultats et bilans des projets-pilotes sont disponibles				Résultats partiels pour : SIG opérationnel Equipement du réseau piézométrique Cartes de vulnérabilité de la nappe à la pollution Lutte contre l'intrusion saline	- Les activités 'assainissement', 'Réutilisation des eaux usées pour l'agriculture' et 'Formations' sont bloquées ou connaissent des contraintes de démarrage  - Les activités 'hydro-agricoles' ont démarré tardivement car le partenaire a transféré les prérogatives sur les procédures de passation des marchés à la DP  - Les activités 'Observatoire', 'Périmètre de protection des forages d'eau potable', 'AEP, détection des fuites d'eau dans les réseaux ; choix de la 2 <sup>ème</sup> ville' sont suspendues
Une démarche générale de GIRE est opérationnelle.				Le Comité de Bassin n'est pas opérationnelle	La démarche GIRE n'est pas encore opérationnelle

### 4.2.2 Analyse des progrès réalisés

#### 1. Lien entre les résultats et l'objectif spécifique :

En ce qui concerne le résultat 1 (plan de gestion), le résultat est très partiellement atteint (résultat global négatif) pour les raisons suivantes :

- Le comité de concertation de bassin hydrographique (structure clé indispensable pour l'élaboration du plan de gestion) n'est pas opérationnel,
- L'activité 'schéma directeur d'assainissement/épuration' du Mazafran est bloquée
- L'activité 'Observatoire' est suspendue
- Seules les activités ' Développement d'un système d'information SIG opérationnel' et 'Mise en ligne et diffusion de l'information' ont atteint leurs objectifs, mais ces activités n'ont pas d'impact important sur le résultat spécifique.

En ce qui concerne le résultat 2 (Formations et information) le résultat n'est pas atteint du tout (résultat négatif) pour les raisons suivantes :

- La plupart des personnes ayant bénéficié de formations dans le cadre de l'activité 2.1 (formation des formateurs/personnes ressources), initialement désignés par leurs structures (intervenants opérationnels) dans le programme GIRE ne font plus partie du programme
- Les organismes désignés initialement pour établir des programmes de formation (ENSH, INPE) pour les activités 2.2 (formation des responsables et gestionnaires) et 2.3 (formation des cadres techniques), n'ont pas pu le faire

En ce qui concerne le résultat 3 (actions pilotes), le résultat n'est pas satisfaisant pour les raisons suivantes :

- Les activités comportent chacune plusieurs sous – activités ; leur nombre est très élevé ;
- Les activités et sous activités portent sur des thèmes très diversifiés
- Les structures bénéficiaires n'ont pas les compétences pour établir les termes de références (TdR) des projets
- Certaines structures bénéficiaires n'acceptent pas les activités du DTF
- Certaines activités sont suspendues
- Certaines structures ne s'impliquent pas pour prendre en charge les activités dont elles sont bénéficiaires

## 2. Points sensibles et facteurs d'influence :

- Aucun impact n'est perceptible sur le résultat spécifique : le plan de gestion est dans une phase préparatoire ; l'activité elle-même ne peut pas démarrer officiellement en l'absence du comité de bassin, structure opérationnel légale pour l'élaboration du plan de gestion. Les démarches actuelles initiées par la Direction du programme risquent d'être annulées ultérieurement par le Comité de Bassin lorsqu'il sera installé.
- Compte tenu de l'échéance du programme (Novembre 2011). Les actions pilotes ne peuvent pas être terminées dans les délais ; il y a des risques que le partenaire ne poursuit pas les actions après cette échéance.
- Pour le moment, les actions de formation et de sensibilisation n'ont pas eu d'impact sur l'appropriation du concept GIRE

## 3. Résultats non prévus :

- Les prérogatives du comité de bassin hydrographique ont été retirées de l'Agence de Bassin Hydrographique (ABH) et transférées directement au Ministère des Ressources en Eau, ce qui semble un impact positif
- Les structures d'organisation et de fonctionnement prévues par la formulation et le DTF (CTS, comités de pilotage, intervenants opérationnels) ne sont pas adaptées à la réalité du terrain.

## 4. Dynamique 'Harmo' :

- Harmonisation avec d'autres acteurs de développement : désignation récente de points focaux avec les Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement pour transmission des documents des activités du programme liés aux prérogatives de ces ministères.
- Contacts (réunions, ateliers) avec les acteurs locaux de la GIRE au niveau décentralisé (Wilaya).
- Adaptation du SIG du programme (activité 1.1) sur celui du Ministère

- Il y a un début d'appropriation par les acteurs locaux des wilayas
5. Intégration « genre » et « environnement »
- Le pilotage des activités du résultat 1 (qui correspond à l'objectif spécifique) est assuré par une femme (Mlle Anhar A. Boudjelal) ; le recrutement de 2 autres femmes à partir du 1<sup>er</sup> février 2011 pour le suivi des activités 'hydro agricoles' (résultat 3) et le soutien à celles du résultat 1

### 4.2.3 Risques & hypothèses

Risques et hypothèses	Niveau actuel	Commentaires	Mesures pour atténuer le risque
1. Risques issus du DTF			
Les projets-pilotes sont menés à terme et analysés dans un esprit de GIRE	B	- Les projets ne sont pas tous menés dans un esprit de GIRE	- Programmation d'ateliers d'explication au groupe de travail chargé du plan de gestion (résultat 1) et au comité de bassin lorsqu'il sera opérationnel
Les acteurs adaptent leurs procédures et schémas directeurs	D	- Le programme n'a pas d'influence sur le partenaire	Aucun
Les acteurs restent mobilisés	C	- Dépend de l'engagement des responsables et décideurs à mettre en œuvre les actions du plan de gestion à élaborer avec les acteurs	
2. Autres risques			
Le comité de bassin hydrographique est opérationnel	B	Ne dépend pas du programme	Rappels en CCL
Les acteurs formés et sensibilisés restent en place	B	Ne dépend pas du programme	Ateliers

### 4.2.4 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Efficacité</b>	D	Beaucoup de retard dans le lancement des activités
<b>Effizienz</b>	C	
<b>Durabilité</b>	C	Oui pour certaines activités du résultat 3
<b>Pertinence</b>	C	Cohérence avec la politique nationale déclarée : Oui Cohérence avec la politique locale : inconnu Cohérence avec les attentes des bénéficiaires : dans l'ensemble : Inconnu. Pour certaines activités spécifiques : Oui (gestion dynamique des barrages ; équipements de piézomètres, SIG opérationnel)

### 4.2.5 Impact

Le projet n'a aucun impact significatif jusqu'à présent : L'objectif spécifique n'est pas atteint et risque de ne pas l'être vu les contraintes actuelles.

A niveau des résultats :

- Le résultat 1 : seul le SIG opérationnel est achevé, mais il n'y a pas d'impact pour le moment vu que les autres activités de ce résultats ne sont pas terminées
- Le résultat 2 : Formations : Il n'y a aucun impact positif du à la formation des formateurs
- Le résultat 3 : Seul l'activité 'Gestion dynamique des barrages' connaît un impact

positif ; les activités liées à la nappe, bien que terminées, ne sont pas vulgarisées et diffusées à cause du bénéficiaire (l'ANRH) qui refuse toute collaboration.

#### 4.2.6 Leçons apprises et recommandations

L'objectif spécifique (élaboration du plan de gestion) est basé sur le principe de 'Participation', 'Concertation', 'Appropriation' au niveau local, avec les acteurs proche du terrain. Citation de Prof. Rosillon, expert d'appui à la DP : «*Un processus de GIRE ne peut être initié que si un certain nombre de conditions techniques, administratives, humaines sont réunies auparavant. S'il est essentiel que les acteurs concernés acceptent de participer à un partenariat autour de l'eau, d'autres conditions sont à prendre en considération :*

- *se rassembler autour d'un élément fédérateur qui est souvent la rivière. Celle-ci constitue souvent l'axe de développement du bassin ;*
  - *s'accorder sur une philosophie et une prospective et une même volonté de partager un projet commun ;*
  - *accepter un processus participatif, identifier et reconnaître les interactions entre partenaires et apporter sa contribution dans un climat de respect et de confiance mutuelle ;*
  - *accepter de se remettre en cause tout en évitant des substitutions de compétences ;*
  - *accepter de partager les connaissances et faire preuve de transparence ;*
- ...Dès l'instant où des hommes et des femmes sont prêts à s'asseoir à une table de concertation et à travers une relation de confiance mutuelle, à confronter leurs préoccupations et chercher de manière consensuelle les mesures à prendre et les actions à mettre en place pour améliorer la situation, l'essentiel est acquis. »*

Les difficultés de compréhension de la GIRE sont évidentes et risquent de persister encore, étant donné que : (1) le système actuel de gestion des ressources en eau est très centralisée au niveau du ministère, (2) Les structures décentralisées (ABH, DHW) ont un pouvoir de décision limité en matière de GIRE, (3) Il y a absence de concertation avec les autres ministères concernés (Agriculture, Environnement), (4) Le contact direct de la DP avec les directions centrales est limité ; (5) Idem pour le contact avec les structures extérieures au secteur de l'eau ; Le contact avec les autres bailleurs de fonds est très restreint ; (6) les structures aussi bien centrales que décentralisées sont souvent réticentes à fournir et diffuser l'information, (7) l'accès aux médias pour faire connaître le concept GIRE est limité....

Les leçons apprises principales :

- (i) Le contenu des rapports de formulation et du DTF se sont basées sur des hypothèses erronées loin des réalités du pays, en particulier du point de vue institutionnel (importance primordiale accordé à l'ABH-AHS qui n'a pas le pouvoir décisionnel réel ; Comité de Bassin hydrographique qui ne s'est pratiquement jamais réuni..)
- (ii) Un territoire trop vaste pour un projet 'pilote' ;
- (iii) Une dispersion 'd'acteurs' et de 'bénéficiaires' trop grande ;
- (iv) La fausse hypothèse que le partenaire adhère facilement et immédiatement au programme ;
- (v) La fausse hypothèse que les acteurs s'approprient facilement le projet ;
- (vi) La fausse hypothèse que les personnes ressources à former soient motivées et deviennent des relais pour porter le projet ;
- (vii) La composition et le fonctionnement des structures d'organisation et de suivi qui ne peuvent en aucun cas fonctionner telles qu'imaginées par l'architecture du DTF ;
- (viii) L'instabilité du personnel de la DP et des représentants des structures liées à la DP (Coordinateurs des comités de pilotage, représentants des intervenants opérationnels-bénéficiaires ;

- (ix) Le manque de collaboration de certaines structures des directions centrales et des certains bénéficiaires.

En conclusion :

1. La consistance du programme GIRE rédigé par le rapport de formulation et le DTF est trop ambitieuse et ne reflète pas la réalité du terrain
2. Des acteurs ne sont pas encore 'prêts' pour appliquer les principes fondamentaux du GIRE : concertation, participation, appropriation
3. Des décideurs et des bénéficiaires qui ont d'autres priorités dans leurs secteurs et considèrent le programme GIRE comme une contrainte plutôt que comme atout
4. Un personnel lié à l'exécution du programme (coordinateurs des comités de pilotage, représentants des intervenants opérationnels, personnel de la direction du programme) trop instable

Recommandations principales :

- (i) Suspendre temporairement les activités qui ne peuvent pas démarrer en l'absence des structures opérationnelles concernées (par exemple le Comité de Concertation du bassin hydrographique) ou faire accepter l'idée de travailler avec un groupe de travail avec des représentants des acteurs locaux dument mandatés.
- (ii) Supprimer les activités qui connaissent une absence de consensus (activités 'Assainissement')
- (iii) Transférer à la DEAH l'activité 'schéma d'assainissement du Mazafran' qui connaît des contraintes de démarrage
- (iv) Alléger considérablement la consistance des activités hydro agricoles et assainissement qui contiennent trop de sous – activités
- (v) Transférer le budget 'formations des décideurs' vers d'autres lignes budgétaires
- (vi) Transférer une partie des budgets des activités qui ne pourront pas se terminer en 2011 vers d'autres activités

## 4.3. Résultat 1

### 4.3.1 Indicateurs

Résultat 1: Il existe un plan de gestion intégrée pour le bassin côtier algérois 02A, approprié par les acteurs.					Progrès global: C
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
Le SIG est opérationnel et mis en ligne après trois ans.				Le SIG existe, les formations sont faites, le matériel informatique est acquis	Mention : B- Le SIG n'est pas encore opérationnel ; il sera intégré au SIG du Ministère
Après quatre ans, le plan de gestion est consultable et amendable.				Une feuille de route a été établie pour définir la démarche à suivre pour établir le plan de gestion n'a pas commencé- Une consultation a été lancée pour recruter un consultant d'appui méthodologique	Mention : C- Les membres du comité de bassin hydrographique avec lequel il faut faire le plan de gestion, n'est pas encore opérationnel- Un groupe travail provisoire a été créé mais il reste la validation du SMCL
Les procédures de gestion fonctionnent à la clôture du Programme.					
Après deux ans un schéma directeur du Mazafran intégré à la GIRE existe.				L'étude du schéma directeur n'a pas démarré après 4 ans	Mention : D- Le projet est bloqué

### 4.3.2 Bilan activités

Activités	Déroutement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1.1 Développement d'un système d'information géographique (SIG) opérationnel		+			
1.2 Identification des problèmes, des besoins et des stratégies existantes			+/-		
1.3 Elaboration d'une stratégie globale de gestion et d'utilisation des ressources en eau				-	Cette activité doit être faite avec le Comité du Bassin Hydrographique qui n'est pas encore opérationnel
1.4 Elaboration du plan de gestion				-	Idem 3
1.5 Révision du plan de gestion					
1.6 Mise en ligne et diffusion de l'information			+/-		
1.7 Schéma directeur d'épuration du bassin du Mazafran				-	Cette activité est bloquée par le partenaire concerné (DAPE)
1.8 Observatoire de l'eau				-	Activité suspendue : possible modification du siège ; Texte législatif de création de l'observatoire n'existe pas

### 4.3.3 Analyse des progrès réalisés

Les progrès sont faibles

#### 4.3.4 Risques et hypothèses

- Le SIG n'est pas alimenté en données de base par les structures concernées malgré les formations et le matériel informatiques (hard et soft) qu'ils ont reçu
- Le Comité de bassin hydrographique n'est pas mis en place dans les prochaines semaines ; ou : le groupe de travail qui a été mis en place au niveau local sur initiative de la DP, n'est pas accepté
- Le siège de l'observatoire n'est pas définitivement fixé

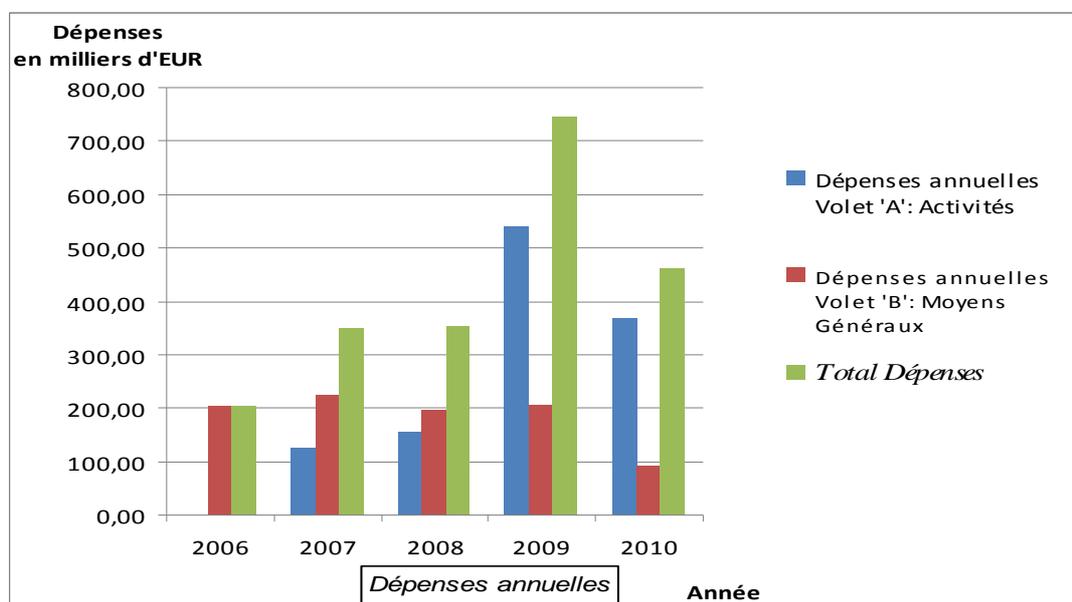
#### 4.3.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Effacité	C	2 objectifs sur 8 ont été partiellement atteints
Effizienz	C	L'organe qui doit porter les activités liées au plan de gestion n'est pas encore opérationnel ; l'appropriation n'est pas visible
Durabilité	C	Le personnel désigné par les partenaires est instable ; celui recruté par la CTB aussi. Il n'est pas évident que les résultats soient dupliqués ailleurs

#### 4.3.6 Exécution budgétaire

Voir en annexe le rapport FIT 'Budget versus actuals'

Dépenses en milliers d'EUROS	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL 2006 à 2010
Activités par année	0,00	125,82	154,61	539,91	368,87	1189,21
Moyens Généraux par année	203,14	223,37	198,92	207,37	91,60	924,40
Dépenses/Année	203,14	349,18	353,53	747,28	460,47	2113,61



Analyse sommaire : - Entre 2006 et 2008, les dépenses sur volet 'Z - moyens généraux' dépassent les dépenses du volet 'A – Activités' ; à partir de 2009, la tendance est inversée ; en 2010, les dépenses sur le volet Z ont été considérablement réduites (moins de 100.000 euros). Ceci s'explique par le coût de l'ancien Coresponsable (LB Z/02-assistant technique) qui s'élevait à 150.000 euros/an en moyenne contre 15.000 euros/an pour l'actuel coresponsable).

#### 4.3.7 Leçons apprises et recommandations

- S'assurer au préalable que le cadre légal existe et qu'il est opérationnel (comité de bassin, décret de création de l'observatoire de l'eau)
- Disposer des locaux adéquats pour l'hébergement de la Direction du Programme dès le début du projet
- Le dispositif pour l'exécution du programme doit être mis en place dès le début (dispositions relatives aux exonérations de TVA et de taxes de douanes ; modalités pratiques et réglementaires d'application du code des marchés..)

## 4.4. Résultat 2

### 4.4.1 Indicateurs

Résultat 2 : Les acteurs sont mobilisés, organisés et ont acquis les compétences nécessaires pour participer activement et efficacement à la GIRE dans l'hydrosystème de la Mitidja et pour en diffuser les principes dans les autres bassins d'Algérie.					Progrès global: C
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
Nombre de personnes-ressources formées.				10 personnes ressources formées	Mention : C- Instabilité du personnel ; plusieurs personnes formées ne font plus partie du programme
Nombre d'intervenants (opérationnels et autres) dans les colloques et sessions.				2 sessions faites : (1) cible : les agriculteurs (2) cible : différents acteurs (universitaires, élus, étudiants, cadres techniques du Ministère, intervenants opérationnels)	Mention : B-
Création de nouvelles formations spécifiques à la GIRE et aux thèmes transversaux.					
Nombre de stages de jeunes professionnels.				Intégration de 2 étudiants en Magister à l'activité 3.16 (modèle de gestion dynamique de barrages)	Mention : C-
Création des associations d'industriels.				-	
Création d'associations d'agriculteurs et d'irrigants.				-	

### 4.4.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
2.1. Stage de formation de formateurs / personnes-ressources			+/-		
2.2. Formation des décideurs et responsables aux concepts et outils de la GIRE				-	Suspendu : attente décision du partenaire
2.3. Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE				-	Suspendu
2.4. Colloques et journées thématiques			+/-		
2.5. Formation de jeunes via des stages auprès des acteurs de la GIRE			+/-		
2.6. Appui à l'émergence d'organisations professionnelles				-	
2.7. Réunions du Comité de Bassin Hydrographique				-	Le comité de bassin n'est pas opérationnel

### 4.4.3 Analyse des progrès réalisés

Les progrès ne sont pas satisfaisants

### 4.4.4 Risques et hypothèses

- Personnel instable : La plupart des personnes ressources formées ont été

- affectées à d'autres fonctions par leurs employeurs
- Les personnes ressources ne semblent pas motivées
- Le partenaire juge qu'il n'est pas nécessaire de faire une formation aux décideurs et responsables : la GIRE n'est pas considérée comme une priorité ni comme un atout

#### 4.4.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Efficacité</b>	C	3 objectifs sur 7 ont été partiellement atteints
<b>Efficienc</b>	C	Les personnes ressources formées n'ont pas joué leur rôle ; les décideurs n'adhèrent pas à la démarches GIRE ;
<b>Durabilité</b>	C	Le personnel formé a été remplacé par d'autres personnes

#### 4.4.6 Exécution budgétaire

Voir en annexe le rapport FIT 'Budget versus actuals'

#### 4.4.7 Leçons apprises et recommandations

- Le personnel est instable
- Les décideurs et responsables considèrent le programme comme une contrainte au lieu d'un atout

Recommandations :

- Former un groupe restreint de 2 ou 3 personnes motivées au niveau du Ministère
- Concentrer les formations sur les membres du comité de bassin et sur le groupe de travail local s'il est maintenu
- Impliquer la contribution financière algérienne dans les programmes de formation

## 4.5. Résultat 3

### 4.5.1 Indicateurs

<b>Résultat 3 : Dans l'hydrosystème de la Mitidja, des dispositifs pilotes sont réalisés, permettant de mobiliser l'ensemble des acteurs et de tirer des leçons pour la répliation de la démarche GIRE dans d'autres bassins.</b>					Progrès global: <b>B</b>
<b>Indicateurs</b>	<b>E</b>	<b>G</b>	<b>Baseline</b>	<b>Progrès année N</b>	<b>Commentaires</b>
1. Piézomètres équipés et fonctionnels				34 sondes automatiques pour piézomètres fournis et montés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 22 sondes sur 34 défectueuses</li> <li>- Les factures payées sont erronées</li> </ul>
2. Évaluation/maitrise des périmètres irrigués : Superficies identifiées				Étude démarrée : Superficies identifiées ; images satellitaires acquises ; interprétation en cours ; mission 1 (collecte des données) est remise , en cours d'approbation - Mission 2 remise en version provisoire	Bon avancement
3. Cartes de vulnérabilité en ligne.				Étude terminée	<p>Manque de coopération du bénéficiaire (l'ANRH) pour capitaliser et diffuser l'information</p> <p>Étude transmise aux acteurs principaux : Ministère de l'Environnement, les 3 DHW de Blida, Tipasa et Boumerdès</p>
4. Stratégie de protection de la nappe contre la pollution agricole : Mesures de qualité de l'eau sur le site-pilote				Non démarrée	Difficultés à trouver un consultant pour établir les termes de références
5. Pourcentage de périmètres de protection AEP révisés.				Non démarré	
6. Outils de gestion quantitative de la nappe : Nombre de bilans annuels de la nappe pendant la durée du Programme				Annulé	Activité faite sur budget ANRH- L'ANRH ne veut pas collaborer pour sa mise à disposition et sa diffusion
7. Diagnostic de la pollution industrielle des oueds (Mazafran, Harrach) : Mesures de la pollution industrielle sur les sites-pilotes.				Termes de références finalisés, Consultation internationale en cours	L'étude de pollution industrielle de l'oued El Harrach est prise en charge par le Ministère de l'Environnement
8. Recharge artificielle des nappes : Évolution de l'aquifère sur les sites-pilotes.				L'étude pour le point de prélèvement et le transport de l'eau vers le site de recharge est en cours	Une présentation préliminaire sur l'état d'avancement aura lieu le 30/01/2011
9. Lutte contre l'intrusion saline : L'étude est achevée				Étude achevée	<p>Manque de coopération du bénéficiaire (l'ANRH) pour capitaliser et diffuser l'information</p> <p>Étude transmise aux acteurs principaux : Ministère de l'Environnement, les 3 DHW de Blida, Tipasa et Boumerdès</p>
10. Évaluation des systèmes de traitement des Eaux Usées à petite échelle : L'étude est achevée				Activité non démarrée	Le bénéficiaire et la structure de pilotage du Ministère (DAPE) souhaitent modifier l'activité en 'Étude et réalisation de différents systèmes de traitement des eaux usées dans les petites agglomérations' – Avis du

				CTS favorable ; Avis du CCL à avoir lors de la réunion du le 25/01/2011 ; le budget serait insuffisant pour la modification
11. Évaluation des dispositifs de réutilisation pour l'agriculture des eaux usées : Évolution de l'aquifère sur les sites-pilotes.			Activité non démarrée	Attente de la structure de pilotage du Ministère (DMRE) pour fixer en commun les grandes lignes des termes de références
12.Évaluation des différentes techniques d'irrigation sur sites pilotes : L'expertise sur site pilote est réalisée			Non démarrée	Réticence à utiliser des sites pilotes d'exploitations agricoles privées
13. Eau potable : lutte contre les fuites d'eau dans 2 réseaux d'AEP : Rendement des réseaux-pilotes AEP			Équipements hydromécaniques du réseau d'eau potable de la ville d'EI Affroun terminé  Véhicule équipé pour la détection des fuites en cours de montage dans l'usine du fournisseur en Allemagne ; il sera réceptionné par VIVAQUA qui est chargée de faire les essais de détection sur site	Le choix du 2 <sup>ème</sup> réseau n'est pas encore fait par le partenaire
14. Assainissement : Diagnostic de la gestion des STEP et formation du personnel : L'expertise est réalisée			Stage de formation pour 5 personnes fait à Liège en Septembre 2010  Le bénéficiaire juge que la gestion actuelle des STEP est satisfaisant et ne nécessite pas de diagnostic ; il propose de modifier l'activité en 'Mise en place d'un système de télémessure de la qualité de l'eau dans les STEP'	Avis du CTS favorable ; Avis du CCL à avoir lors de la réunion du le 25/01/2011 ; le budget serait insuffisant pour la modification
15. Diffusion de l'information : L'information est en ligne.			Recrutement d'un ATN en Juin 2010, chargé des formations et diffusion de l'information	L'ATN ne joue pas son rôle ; Recrutement d'un consultant national pour lancer le programme de formation et d'information
16. Modèle et plan de fonctionnement opérationnel pour 2 barrages : Le système de télétransmission des barrages fonctionne ; le modèle de gestion dynamique existe			Système de télétransmission fait, fonctionnel  Modèle de gestion dynamique en cours par le bureau d'études DHI Danemark ; sera finalisé fin Février 2011.	Système de télétransmission étendu à 4 barrages ; le bénéficiaire va investir pour l'étendre à tous les barrages du territoire national  Mise en place du système également à la direction centrale du Ministère (DMRE) sur financement de la contribution algérienne
17. La gestion communautaire des PMH est diagnostiquée			Une première sous activité a démarré (diagnostic de la gestion actuelle) ; Mission 1 remise et approuvée ; mission 2 en cours	Avancement satisfaisant
18. La gestion communautaire des GPI est diagnostiquée			Idem activité 17. pour les GPI	Avancement satisfaisant

## 4.5.2 Bilan activités

Activités	Déroutement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
3.1 Equipement du Réseau piézométrique de l'ANRH				-	Les équipements fournis sont défectueux ; les équipements remplacés par le fournisseur sont bloqués à l'aéroport (service fret)  Trop perçu sur les factures du fournisseur qui a comptabilisé la TVA et les frais de douanes
3.2 Evaluation/Maitrise des Périmètres irrigués par interprétation d'images satellitaires		+			
3.3 Cartes de vulnérabilité de la nappe à la pollution			+/-		
3.4 Protection de la nappe contre la pollution agricole				-	Difficultés techniques pour établir les TdR adéquates
3.5 Amélioration des périmètres protection des captages d'AEP					
3.6 Outils de gestion quantitative des eaux de la nappe					
3.7 Diagnostic de la pollution des oueds Mazafran et El Harrach et réduction de la composante industrielle					
3.8 Recharge artificielle de la nappe			+/-		
3.9 Lutte contre l'intrusion saline			+/-		
3.10 Evaluation des systèmes de traitement d'eau usées à petite échelle					
3.11 Evaluation des systèmes de réutilisation pour l'agriculture par eaux épurées					
3.12 Techniques d'irrigation sur sites pilote					
3.13 Lutte contre les fuites AEP		+			
3.14 Diagnostic de la Gestion et fonctionnement des STEP					
3.15 Diffusion de l'information			+/-		
3.16 Gestion dynamique des barrages	++				
3.17 Gestion communautaire de la PMH		+			
3.18 Gestion communautaire des GPI		+			

## 4.5.3 Analyse des progrès réalisés

Les progrès ne sont pas satisfaisants

## 4.5.4 Risques et hypothèses

- Les activités des actions pilotes comprennent plusieurs sous activités qui ne pourront pas être terminés à l'échéance du programme (Novembre 2011)
- Certaines activités connaissent des contraintes de démarrage (assainissement, réutilisation des eaux usées pour l'irrigation, techniques d'irrigation sur sites pilotes)
- Des modifications importantes sont proposées pour les activités 'Assainissement' qui nécessite des transferts budgétaires
- Les bénéficiaires ne s'impliquent pas dans l'élaboration des termes de références et le lancement des activités ; ils exigent d'être rémunérés pour leur suivi technique

#### 4.5.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	B	10 objectifs sur 18 ont été partiellement atteints
Efficiences	B	
Durabilité	C	Pour le moment, seul l'activité 3.16 est assuré d'être dupliquée

#### 4.5.6 Exécution budgétaire

Voir en annexe le rapport FIT 'Budget versus actuals'

#### 4.5.7 Leçons apprises et recommandations

- Les responsables des directions centrales ainsi que ceux des intervenants opérationnels (bénéficiaires) s'intéressent peu aux activités dont ils sont bénéficiaires et ne s'y impliquent pas franchement : ils sont en position d'attente des initiatives de la Direction du Programme et lui demandent des comptes comme des responsables hiérarchiques, alors que le DTF prévoit des organes de pilotages (comités de pilotage) qui sont sous la responsabilité directe avec des prérogatives claires pour discuter des réflexions stratégiques sur leurs activités et proposer des plan d'actions visant à dynamiser les activités : ces comités ne se sont jamais réunis sur leurs propres initiatives.
- Le nombre d'actions pilotes est trop important ; les activités sont trop dispersées ; les objectifs peu clairs
- Les procédures de passation des marchés sont trop lourdes et trop lentes ;
- Les organes de contrôle externe prévus par le code des marchés algérien pour valider et fournir les visas de non objection ne sont pas autorisés à examiner les marchés du programme ;

Recommandations :

- Supprimer un nombre important de sous activités
- Laisser les sous - activités en liaison directe avec le plan de gestion
- Impliquer la contribution financière algérienne dans les activités y afférentes
- La Direction du programme, en accord avec le Responsable, s'appuie sur des commissions 'ad hoc' internes pour valider les procédures ; les visas de non objection sont établis par la représentation CTB

## 5 Bénéficiaires

### Bénéficiaires directs

Un Programme de GIRE est par essence un projet à long terme dont les résultats significatifs au niveau du système de l'eau ne peuvent se faire sentir qu'après plusieurs années, ce délai étant à l'échelle du cycle hydrologique.

Par conséquent, les bénéficiaires directs du Programme sont l'ensemble des administrations gérant les secteurs de l'eau, de l'agriculture, de l'environnement et de l'industrie.

Les bénéficiaires les plus directement concernés seront ceux liés au secteur de l'eau, principalement sous tutelle du MRE, à savoir :

- La Direction des Études et des Aménagements Hydrauliques (DEAH) , direction centrale du Ministère qui pilote le programme
- Les autres directions centrales du Ministère des Ressources en Eau (mobilisation -DMRE, assainissement - DAPE; Eau Potable – DAEP ; Hydro – Agricole –DHA) qui désignent les coordinateurs des comités de pilotage

Ces structures de décision au sein du Ministère des Ressources en Eau sont les plus aptes à faire appliquer (c'est-à-dire transformer en programme d'investissement) les actions issues du Plan de gestion, d'une part, et dupliquer la démarche GIRE dans les autres régions hydrographiques, d'autre part.

- Les organismes sous tutelle du Ministère qui sont les bénéficiaires des activités et qui devaient jouer le rôle d'intervenants opérationnels :
  - L'Agence de Bassin Hydrographique (ABH) Algérois, Hodna, Soummam (AHS) (principal intervenant opérationnel) ; à qui le DTF donne un rôle clé dans le programme, surtout pour porter le plan de gestion (résultat 1 et objectif spécifique)
  - L'ANRH (intervenant opérationnel pour les projets liés à la nappe), qui a bénéficié de 3 activités, mais qui refuse de s'impliquer pour le partage et la diffusion de l'information
  - l'ONA (intervenant opérationnel pour les projets liés à l'assainissement), qui demande de modifier les activités formulées dans le DTF mais refuse de s'impliquer dans l'élaboration des cahiers des charges et dans les procédures administratives de passation des marchés et d'évaluation des offres
  - L'ONID (intervenant opérationnel pour les activités hydro – agricoles) qui a tardé à adhérer au programme et accepter de collaborer avec la DP ; cet organisme ne s'implique pas non plus dans les procédures administratives de passation des marchés et d'évaluation des offres
  - L'ANBT (intervenant opérationnel pour l'activité gestion dynamique pour 2 barrages') : s'est rapidement approprié le projet pour l'étendre à 4 barrages. Cet organisme va dégager un budget pour généraliser le système de gestion dynamique à tous les barrages du territoire

- national (environ 63 barrages)
- L'ADE (intervenant opérationnel pour l'activité 'Eau potable')

En plus de ces structures 'institutionnels', les principaux bénéficiaires sont surtout les acteurs et parties prenantes dans l'objectif spécifique (plan de gestion des ressources en eau) :

- Le comité de bassin hydrographique
- Le groupe de travail local
- Les associations d'irrigants concernées par le Programme
- Les associations d'industriels concernés par le Programme
- Les chambres d'agriculture

### **Bénéficiaires indirects**

- Le Ministère de l'Agriculture
- Le Ministère de l'Environnement

## 6 Suivi des décisions prises par la SMCL

### Décisions principales :

- Examen et approbation du DTF de l'extension (CCL du...) qui ajouté 4 activités au DTF initial et augmenté son budget ; mais sans prévoir une prolongation du délai global
- Examen et approbation de l'Evaluation à Mi Parcours (EMP – MTR) qui a accepté le principe d'un appui technique (backstopping) et d'un appui administratif (Assistant Technique par Intermittence) à la direction du programme
- Examen et approbation de suppression d'activités (A/R3/BL6 : Outils de gestion quantitative des eaux de la nappe ; Z/RZ/BL3 : Mission d'appui sur la gestion sociale de l'eau)
- Examen et approbation de modification ou de suppression/transfert de lignes budgétaires.

## 7 Annexes

## 7.1. ANNEXE 1 : Cadre logique

## 7.2. ANNEXE 2 : Activités M&E

- **Rapport d'évaluation à mi parcours (EMP – MTR)** : version définitive du 26/03/2009 établi par Geert Vanderstichele (chef de mission), Bachir Azzedine Merabet et Tarek Hartani (collaborateurs locaux)
- Contrat de backstopping pour l'appui technique aux activités du programme, entre l'Université de Liège (Belgique) et la Direction du Programme GIRE, signé le 09/12/2009
- Contrat d'assistance technique par intermittence à la Direction du programme GIRE, entre la CTB Bruxelles et l'expert Stef Lambrecht
- Audit financier du programme, effectué en Janvier 2010 par 2 auditeurs de la Cours des Comptes belge (Rekenhof) : Mme Sandra Naessens et ....
- Contrôle des activités du programme par la responsable géographique de la CTB (Mme Nathalie Maelfait) en décembre 2009
- Contrôle de la comptabilité du programme par le service 'Controlling' de la CTB (Mme Chafika Bouzar) en Juin 2010

## 7.3. ANNEXE 3 : Rapport « Budget versus Actuals (year to month) »

FIT : Feuille 1/3

Budget vs Actuals (Year to Month) of ALG0500711								
Project Title: Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique Côtier Algérois 2A								
Budget Version: D03								
Currency: EUR								
YIM: Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing								
Year to month: 31/12/2010								
Status	Fin Mode	Amount	Start to 2009	Expenses 2010	Total	Balance	% Exec	
<b>A GESTION INTEGRÉE DES RESSOURCES EN EAU DANS LE</b>		<b>4.993.150,00</b>	<b>820.339,67</b>	<b>368.865,31</b>	<b>1.189.204,98</b>	<b>3.803.945,02</b>	<b>24%</b>	
01 Il existe un plan de gestion intégrée pour le bassin côtier		1.071.240,00	215.326,18	128.084,15	343.410,33	727.829,67	32%	
	01 Développement d'un SIG opérationnel	COGES	121.900,00	52.510,77	57.092,57	109.603,34	12.296,66	90%
	02 Identification des problèmes, des besoins stratégies	COGES	94.250,00	72.544,16	21.905,58	94.449,74	-199,74	100%
	03 Elaboration d'une stratégie globale de gestion et	COGES	116.950,00	0,00	14.177,72	14.177,72	101.772,28	12%
	04 Elaboration du plan de gestion	COGES	86.640,00	0,00	170,45	170,45	86.469,55	0%
	05 Adaptations et révisions régulières du plan de gestion	COGES	36.000,00	0,00	0,00	0,00	36.000,00	0%
	06 Mise en ligne et diffusion de l'information	COGES	158.500,00	75.535,16	29.759,60	105.294,76	53.205,24	66%
	07 Schéma directeur d'épuration/assainissement du bassin du	COGES	120.000,00	323,25	0,00	323,25	119.676,75	0%
	08 Mise en place d'un observatoire de bassin	COGES	338.000,00	14.412,84	4.978,23	19.391,07	318.608,93	6%
02 Les acteurs sont mobilisés, organisés et on acquis les		719.150,00	128.864,88	17.391,08	146.255,96	572.894,04	20%	
	01 Stage de formation de 10 formateurs/ personnes -	REGIE	104.550,00	90.207,61	14.051,75	104.259,36	290,64	100%
	02 Formation des décideurs et responsables aux	COGES	141.000,00	1.934,47	0,00	1.934,47	139.065,53	1%
	03 Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain	COGES	249.300,00	0,00	0,00	0,00	249.300,00	0%
	04 Colloques et journées thématiques	COGES	79.300,00	34.574,65	3.339,33	37.913,98	41.386,02	48%
	05 Formation de jeunes via de's stages auprès des acteurs de	COGES	15.000,00	0,00	0,00	0,00	15.000,00	0%
	06 Appui à l'émergence d'organisations professionnelles	COGES	109.000,00	0,00	0,00	0,00	109.000,00	0%
	07 Réunions d'informations du Comité de Bassin	COGES	21.000,00	2.148,15	0,00	2.148,15	18.851,85	10%
03 Des dispositifs pilotes sont réalisés		3.202.760,00	476.148,61	223.390,08	699.538,69	2.503.221,31	22%	
	01 Amélioration et optimisation de l'équipement du réseau	COGES	117.450,00	124.843,33	0,00	124.843,33	-7.393,33	106%
	02 Evaluation/ maîtrise des périmètres irrigués	COGES	129.000,00	0,00	230,04	230,04	128.769,96	0%
		REGIE	952.378,95	729.910,14	55.757,38	785.667,52	166.711,43	82%
		COGEST	5.503.086,00	923.224,47	406.053,57	1.329.278,04	4.173.807,96	24%
	<b>TOTAL</b>		<b>6.455.464,95</b>	<b>1.653.134,61</b>	<b>461.810,95</b>	<b>2.114.945,56</b>	<b>4.340.519,39</b>	<b>33%</b>

Budget vs Actuals (Year to Month) of ALG0500711								
Project Title : Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique Côtier Algérois 2A								
Budget Version: D03								
Currency : EUR								
YtM : Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing								
Year to month 31/12/2010								
	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2009	Expenses 2010	Total	Balance	% Exec
03 Cartes de vulnérabilité de la nappe à la pollution		COGES	39.750,00	17.417,51	21.763,47	39.180,98	569,02	99%
04 Stratégie de protection de la nappe contre la pollution		COGES	103.250,00	976,97	413,50	1.390,47	101.859,53	1%
05 Amélioration des périmètres de protection des captages		COGES	36.500,00	0,00	0,00	0,00	36.500,00	0%
06 Outils de gestion quantitative des eaux de la nappe	Deleted	COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
07 Diagnostic de la pollution des oueds (Mazafran, El Harrach)		COGES	278.500,00	0,00	0,00	0,00	278.500,00	0%
08 Recharge artificielle des nappes à partir des EUU		COGES	311.000,00	7.902,67	0,00	7.902,67	303.097,33	3%
09 Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe à		COGES	136.000,00	407,58	120.060,93	120.468,51	15.531,49	89%
10 Evaluation des systèmes de traitements des EUU à petite		COGES	80.000,00	0,00	439,51	439,51	79.560,49	1%
11 Evaluation de dispositifs de réutilisation pour l'agriculture		COGES	252.500,00	139,26	0,00	139,26	252.360,74	0%
12 Evaluation des différentes techniques d'irrigations sur		COGES	152.500,00	0,00	0,00	0,00	152.500,00	0%
13 Eau potable: lutte contre les fuites ( 2 réseaux)		COGES	369.000,00	56.979,93	44.599,06	101.578,99	267.421,01	28%
14 Assainissement: Diagnostic de la gestion des STEP et		COGES	66.500,00	0,00	35.321,47	35.321,47	31.178,53	53%
15 Diffusion de l'information		COGES	10.810,00	2.293,95	0,00	2.293,95	8.516,05	21%
16 Modèle et plan de fonctionnement pour 2 barrages		COGES	300.000,00	261.025,14	12,63	261.037,77	38.962,23	87%
17 Une méthodologie partenariale existe pour les PMH		COGES	370.500,00	1.058,09	292,10	1.350,19	369.149,81	0%
18 Les mécanismes de gestion rationnelle des GPI sont		COGES	449.500,00	3.104,18	257,37	3.361,55	446.138,45	1%
<b>Z GENERAL MEANS</b>			<b>1.462.314,95</b>	<b>832.794,94</b>	<b>92.945,64</b>	<b>925.740,58</b>	<b>536.574,37</b>	<b>63%</b>
<b>01 Moyens globaux d'exécution</b>			<b>1.462.314,95</b>	<b>832.794,94</b>	<b>91.601,31</b>	<b>924.396,25</b>	<b>537.918,70</b>	<b>63%</b>
01 Equipement du système SIG de l'ABH		COGES	13.500,00	15.064,79	0,00	15.064,79	-1.564,79	112%
02 Assistance technique		REGIE	785.000,00	615.025,37	29.808,76	644.834,13	140.165,87	82%
03 Assistance technique nationale		COGES	56.000,00	9.808,57	15.822,30	25.630,87	30.369,13	46%
		REGIE	952.378,95	729.910,14	55.757,38	785.667,52	166.711,43	82%
		COGEST	5.503.086,00	923.224,47	406.053,57	1.329.278,04	4.173.807,96	24%
		<b>TOTAL</b>	<b>6.455.464,95</b>	<b>1.653.134,61</b>	<b>461.810,95</b>	<b>2.114.945,56</b>	<b>4.340.519,39</b>	<b>33%</b>

### Budget vs Actuals (Year to Month) of ALG0500711

Project Title: **Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique Côtier Algérois 2A**

Budget Version: **D03**

Year to month: 31/12/2010

Currency: EUR

Ytd: **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2009	Expenses 2010	Total	Balance	% Exec
04 Assistance administratif et financier		COGES	54.000,00	31.397,39	<b>7.307,40</b>	38.704,79	15.295,21	72%
05 Chauffeurs		COGES	42.000,00	18.499,35	<b>6.921,17</b>	25.420,52	16.579,48	61%
06 Frais de mission	Deleted	COGES	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00	0%
07 Logistique		COGES	222.150,00	118.322,31	<b>12.695,29</b>	131.017,60	91.132,40	59%
08 Missions de suivi		REGIE	62.828,95	24.677,16	<b>10.552,54</b>	35.229,70	27.599,25	56%
09 Rémunération d'un(e) assistant(e) national(e) hydraulique		COGES	84.000,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	84.000,00	0%
10 Rémunération d'un(e) assistant(e) national(e) ingénierie		COGES	60.000,00	0,00	<b>5.844,71</b>	5.844,71	54.155,29	10%
11 Logistique de fonctionnement complémentaire pour 2 ATN		COGES	43.300,00	0,00	<b>2.649,14</b>	2.649,14	40.650,86	6%
12 formation et renforcement des capacités des membres de		COGES	19.536,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	19.536,00	0%
13 Organisation d'un workshop régional		COGES	20.000,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	20.000,00	0%
14 Mission d'appui sur la gestion sociale de l'eau	Deleted	REGIE	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00	0%
<b>99 Conversion rate adjustment</b>			0,00	0,00	<b>1.344,33</b>	1.344,33	-1.344,33	0%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,00	<b>1.344,33</b>	1.344,33	-1.344,33	0%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00	0%
		REGIE	952.378,95	729.910,14	<b>55.757,38</b>	785.667,52	166.711,43	82%
		COGEST	5.503.086,00	923.224,47	<b>406.053,57</b>	1.329.278,04	4.173.807,96	24%
		<b>TOTAL</b>	<b>6.455.464,95</b>	<b>1.653.134,61</b>	<b>461.810,95</b>	<b>2.114.945,56</b>	<b>4.340.519,39</b>	<b>33%</b>



Report generated by FIT for Director ALG0500711, Cote d'Alger, 28 January 2011

## 7.4. ANNEXE 4 : Planification opérationnelle Q1-2011

## 7.5. ANNEXE 4 : Planification opérationnelle Q1-2011

Rapport annuel 2010	Année 2006		Année 2007				Année 2008				Année 2009				Année 2010				Année 2011				Année 2012				
	Q3/06	Q4/06	Q1/07	Q2/07	Q3/07	Q4/07	Q1/08	Q2/08	Q3/08	Q4/08	Q1/09	Q2/09	Q3/09	Q4/09	Q1/10	Q2/10	Q3/10	Q4/10	Q1/11	Q2/11	Q3/11	Q4/11	Q1/12	Q2/12	Q3/12	Q4/12	
<b>0 Installation du Programme</b>																											
1.1 Installation du Programme																											
1.2 Recrutement d'un BE/d'Experts pour l'élaboration du plan de gestion																											
1.3 Recrutement des assistants nationaux pour l'extension																											
<b>ACTIVITES DU RESULTAT 1:</b>																											
<b>1 Elaboration du Plan de Gestion</b>																											
1.1. Développement d'un système d'information géographique (SIG) opérationnel																											
1.2. Identification des problèmes, des besoins et des stratégies existantes																											
1.3. Elaboration d'une stratégie globale de gestion et d'utilisation des ressources																											
1.4. Elaboration du plan de gestion																											
1.5. Révision du plan de gestion																											
1.6. Mise en ligne et diffusion de l'information																											
1.7. Schéma directeur d'épuration du bassin du Mazafran																											
1.8 Mise en place d'un observatoire du bassin.																											
<b>ACTIVITES DU RESULTAT 2:</b>																											
<b>2 Information, sensibilisation et formation des acteurs de la GIRE</b>																											
2.1. Stage de formation de formateurs / personnes-ressources																											
2.2. Formation des décideurs et responsables aux concepts et outils de la GIRE																											
2.3. Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE																											



3.18 les grands périmètres irrigués

